



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de publicité : 09/02/2022
Reçu en Préfecture le : 09/02/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220208-121711-DE-1-1

**Séance du mardi 8 février
2022
D-2022/31**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Pascale ROUX, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

Monsieur Bernard-Louis BLANC, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Alexandra SIARRI,

**Musée d'Aquitaine. Campagne de financement participatif en
faveur de l'acquisition d'un gisant de chevalier médiéval.
Autorisation**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée d'Aquitaine présente dans son parcours permanent un gisant médiéval du XIII^e siècle, représentant un chevalier au lion couronné, dit seigneur de Curton, provenant du château Tustal à Sadirac. Confié en dépôt à la Ville de Bordeaux en 2000, et exposé depuis au musée d'Aquitaine, ce gisant constitue une pièce majeure des collections présentées au public, toujours enthousiaste de découvrir une sculpture remarquable qui réussit à nourrir aussi bien la connaissance que l'imaginaire.

Les propriétaires de l'œuvre ont fait savoir leur souhait de cesser ce dépôt afin de récupérer l'œuvre et la mettre en vente. Compte tenu de l'importance qu'elle revêt, le musée d'Aquitaine souhaite s'en porter acquéreur, pour assurer sa protection et permettre au public de l'admirer encore longtemps.

En vue de financer cette acquisition, le musée d'Aquitaine va entreprendre de rassembler les fonds nécessaires auprès de partenaires publics et privés.

Une souscription auprès du grand public, sous la forme d'une campagne de financement participatif, sera ainsi organisée, du 10 février au 27 mars 2022. Elle doit permettre de lever des fonds pour mener à bien l'acquisition, mais également faire connaître et rayonner l'œuvre en dehors du musée d'Aquitaine, en s'appuyant sur une communication d'envergure. L'objectif de collecte de cette campagne est fixé à hauteur de 15 000 €.

Conformément à la convention de mandat liant la Ville de Bordeaux à KissKissBankBank&Co, en date du 8 décembre 2020 (D2020-317), la campagne de financement participatif sera réalisée sur la plateforme internet www.kisskissbankbank.com, qui en assurera la gestion et la promotion.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre ce financement participatif.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX